

Infos commune

Aigneville Hocquélus

Courcelles

RAPPEL

Horaires d'ouverture
de la mairie

Lundi - mardi - jeudi
8h15 à 11h45
Vendredi
16h00 à 18h00

Permanence du Maire
Le vendredi de 17h00 à
18h00 sur rendez-vous

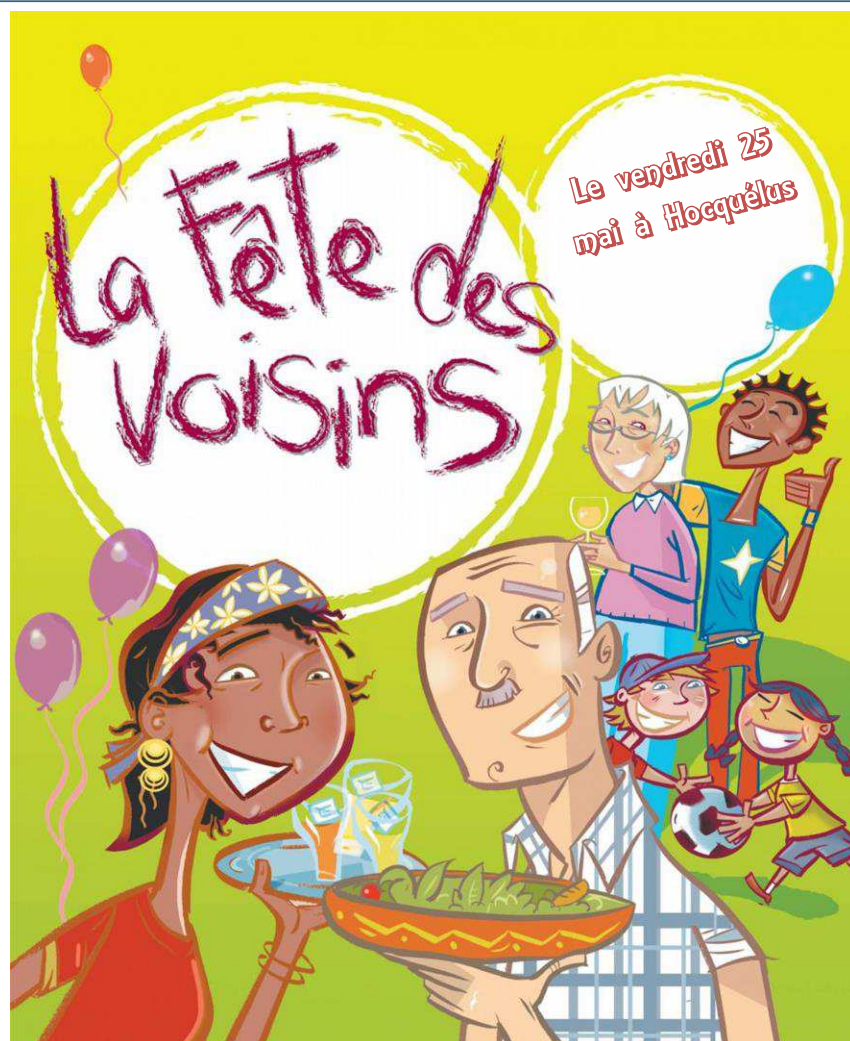
Permanence des
Adjoints :
sur rendez-vous

Site internet :
www.aigneville.fr

Nombre d'habitants :
902

Dans ce bulletin vous
trouverez de l'info.
sur :

Vie de la commune
Vie Communale et
Associative
Cadre de Vie
Sécurité
Finances
Service Périscolaire
Infos pratiques



Site internet de la mairie :
www.aigneville.fr

Mairie d'Aigneville 31 rue du Presbytère 80210 AIGNEVILLE
☎ 03 22 26 29 92 Site internet : www.aigneville.fr

INFORMATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

TAXES ET BUDGET 2018

Mesdames, Messieurs,

Les comptes Administratifs 2017 (Fonctionnement et Investissements) se soldent par un résultat positif de **421.622 €**.

Le budget primitif prévisionnel 2018 de fonctionnement s'équilibre à **1.034.382 €** et le budget prévisionnel 2018 d'investissements à **212.668 €**.

La commission Finances, a proposé en réunion de conseil, de maintenir les taux d'imposition actuels, soit :

→ <u>Le taux de taxe d'habitation</u>	17.02 %
→ <u>Le taux de taxe sur le foncier bâti</u>	19.31 %.
→ <u>Le taux de taxe sur le foncier non bâti</u>	36.99 %
→ <u>Le taux de la CFE</u>	16.77 %

Je remercie l'ensemble du conseil d'avoir validé cette proposition.

Rappel de nos principales ressources :

→ Impôts et taxes :	394.633 €
→ Dotation de fonctionnement de l'Etat :	124.126 €

Rappel de nos principales dépenses :

→ Charges de gestion courantes :	186.700 €
→ Salaires et charges sociales :	235.500 €
→ Autres charges (subventions aux Associations., Indemnités, SDIS, etc.) :	70.300 €
→ Remboursement d'emprunts, y compris frais financiers :	128.000 €
Dont 67.000 € d'avance TVA	

Tableau Budget de fonctionnement 2018

Charges de fonctionnement	Montant en €	Recettes de fonctionnement	Montant en €
Charges à caractère général	186.700	Excédent antérieur reporté	421.623
Charges de personnel	235.500	Atténuation de charges du Personnel	15.000
Reversement sur Impôts	25.121	Opérations d'Ordre	21.000
Virement section d'invest.	38.610	Produit des services	33.000
Dotations aux amortissements	20.000		
Autres charges gestion courante	70.300	Impôts et taxes	394.633
Charges financières	15.000	Dotation et participation	124.126
Charges exceptionnelles	443.151	Autres produits de gestion courante	25.000
		Autres produits exceptionnels	
Total charges	1.034.382	Total produits	1.034.382

INVESTISSEMENTS 2018

Remboursement capital	113.000 €
Terminer les travaux RD 48	29.000 €
Eclairage public	6.000 €
Boitiers Electriques de l'Eclairage public	4.000 €
Tables et chaises Maternelle et Barnum	6.500 €

Vitraux Eglise	3.500 €
Souffleur	1.000 €
Etude dossier Scolaire et Péri scolaire	5.000 €
Rideaux salle François David	5.200 €
Panneaux signalétiques	3.000 €
Radar Pédagogique Courcelles	3.000 €
Travaux Association du Vimeu (ADAP, Cimetière, etc.)	18.000 €
Dotations aux amortissements	15.000 €

TOTAL 212.200 €

SUBVENTIONS 2018

C A U E de la SOMME	50
Forains Héтроу Wiliam	50
Ass. Du Vimeu	50
Fondation du patrimoine	50
MA.DO.PE.H	80
OCCE Coopérative Scolaire de Feuquières	80
ACPG & CATM (80*2)	160
Sté de Chasse Aigneville	260
Sté de Chasse d'Hocquelus	260
Club de Gymnastique	260
Culture et Loisirs	260
Étoile Sportive d'Aigneville	260
OCCE Coopérative Scolaire d'Aigneville	260
Sauvegarde du Patrimoine	260
A.H. Les Petits Monstres	260
Harmonie d'Aigneville	260
Harmonie d'Aigneville Subvention d'interventions 6*50€	300
Forains ENZO SKOOTER dont 200€ de tickets	650
Forains manège Devérité Stéphane dont 200 € de tickets	505
CCAS	1 000
APEV (dont d'arbres fruitiers)	80
Sté de Chasse Aigneville (plantation haies aide exceptionnelle)	255
	5 650 €

Vie de la Commune

Etat Civil 2018

Naissances

Gauvin MALDUE né le 22 janvier
Zélie BRIET née le 26 janvier
Léopold FROMENTIN né le 5 mars
Tiago DUMONT né le 9 mars
Noé DAVERGNE né le 30 avril

Décès :

Alice MICHEL décédée le 4 janvier
Juliane HERNAS décédée le 18 février
Christian BROUDOT décédé le 8 mars
Gérard LION décédé le 3 avril
Rolande BOULNOIS décédée le 23 avril

Personnel Communal

Personnel communal

Le contrat CAE de deux ans de Madame Caroline POIRET est arrivé à son terme le 17 avril 2018.
Le contrat CAE de deux ans de Monsieur Baptiste GOUJON arrivera à son terme en juillet 2018.
Ces deux personnes ont bénéficié de formation durant leur contrat.

Suite à la décision du conseil municipal en date du 4 décembre, Madame Aurélie PROTIN a été recrutée en qualité d'adjoint d'animation pour une année.

Madame Ludivine COYETTE a été recrutée en PEC : Parcours Emploi Compétence (*nouveau contrat mis en place par l'état en mars 2018*) depuis le 26 mars 2018 en qualité d'agent polyvalent (garderie, cantine...).

Information mairie

SPA de Oisemont

Nous adhérons à la SPA d'Etalondes depuis de nombreuses années au tarif de 1.13 € par habitant.

Le conseil avait sollicité depuis plusieurs années le transfert à la Spa de Oisemont .

Le refuge de Oisemont a accepté notre adhésion à compter de janvier 2018 au tarif de 0.80 € par habitant.

Service ADS

Le service ADS de la CCV instruira toutes les demandes d'urbanisme de notre commune. Ce service a été mutualisé et le conseil a décidé d'y adhérer. (ADS : *Application du droit des sols*)

Groupe scolaire et Périscolaire

Monsieur CAHON de MPI développement a été mandaté par le conseil pour étudier notre projet. Un dossier de subvention a été déposé à la CCV pour une aide départementale, et nous avons obtenu leur accord de principe.

Madame GHILARDI (Inspectrice de notre secteur) a été reçue en mairie pour lui présenter notre projet. Notre dossier a été validé par le DASEN le 13 mars 2018.

Monsieur le Maire, Monsieur Delignières Madame Grognet assistés de Madame Ghilardi, ont été reçus par monsieur le Sous-préfet le 29 mars afin de présenter et défendre notre projet. Celui-ci a été accepté par Monsieur le Sous-Préfet ouvrant droit à une subvention « DETR » en indiquant que toutes les classes doivent être regroupées sur un terrain permettant une évolution possible dans le futur.

Rideaux salle François David

Conformément à la décision du conseil municipal, les rideaux de la Salle François David ont été commandés et installés.

RAPPEL

PLUI : les comptes rendus de réunions CCVI / PLUI sont consultables en mairie, sur les sites internet de la commune et de la CCV .
Un registre de doléances est à votre disposition.

Vie Communale et associative

Fête des voisins Vendredi 25 mai 2018 à Hocquélus

La fête des voisins aura lieu le vendredi 25 mai à l'école d'Hocquélus à partir de 19 h30. Les habitants d'Aigneville Hocquélus et Courcelles sont invités à apporter leur pique-nique. La municipalité met à disposition des barnums, tables et bancs. L'association culture et loisirs offrira le verre de l'amitié.



Photo fête des voisins 2016

Fête de la Commune

Elle aura lieu les 7, 8 et 9 juillet

Samedi 7 juillet :

Attractions foraines, Repas champêtre.

Parcours lumineux pour les enfants vers 22 h 30
Feu d'artifice vers 23 h 30.



Dimanche 8 juillet :

Concert de musique et attractions foraines.

Lundi 9 juillet :

Attractions foraines

Tickets gratuits pour les enfants.

Fête Nationale

Samedi 14 juillet :

A partir de 9 h 30 :

Rassemblement en mairie,
Cérémonie au Monument aux morts,
Vin d'honneur au café du village.

Le midi : Pique-nique à la salle François David

Dans l'après-midi :

jeux pour les enfants et goûter pour tous.

Nouvel Horaire



Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 18 novembre 2018 à 12 h 30 à la salle François David pour les personnes ayant 65 ans et plus. Les adjoints inviteront personnellement chaque aîné.

Les associations vous donnent leurs rendez-vous

Fête des Ecoles

Dimanche 1^{er} juillet 2018

La fête des Ecoles aura lieu sur la pelouse de la salle François David.

Vous pouvez d'ores et déjà penser aux lots pour la loterie. *Merci d'avance*



Association Culture et Loisirs

Brocante Dimanche 15 juillet 2018

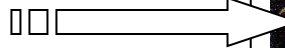
Accueil des participants à partir de 7 heures
Brocante de 7 h à 18 h
Pour tout renseignement : Tel : 03 22 26 29 92

Emplacement gratuit
Restauration sur Place



Sauvegarde du Patrimoine
et de la Mémoire
d'Aigneville

⇒ **Le samedi 23 juin :**
Concert à 18h à la chapelle d'Hocquélus



Gerrit van Honthorst 1631

BACH
HÄNDEL
CAIX D'HERVELOIS

Jean-Pierre MENUGE, flûte à bec
Peter LAMPRECHT, viole de gambe
Zoe van HELLEMONT, clavecin



Vous allez recevoir dans vos boîtes
aux lettres la lettre de la SPMA.

La SPMA vous informe que toutes les lettres déjà
parues sont disponibles sur le site internet de la
commune : www.aigneville.fr



Samedi 15 septembre (journées du patrimoine)

« la guerre 14-18 »

Lieu : Café du village en face de la mairie

Exposition



Samedi 6 octobre 2018

Soirée théâtre avec « Les Merlettes »

Lieu : Salle des fêtes d'Aigneville

Théâtre



Les 24 et 25 août 2018

L'harmonie libre d'Aigneville
organise son marché artisanal avec repas

Lieu : Salle des fêtes d'Aigneville

Marché Repas

Le 1^{er} décembre 2018

Sainte Cécile



Téléthon Aigneville

Le Téléthon est prévu les 24 et 25 novembre à la Salle François David. Le programme détaillé sera transmis ultérieurement.

Campagne Street art

Pour plus d'informations voir le site internet de la CCV
Pour Aigneville : affiche devant la mairie





Journée Somme propre organisée par l'association des chasseurs d'Hocquélus et de la région le 17 mars 2018

Information des 2 sociétés de chasse " Aigneville et Hocquélus "

Les présidents des sociétés de chasse d'Aigneville et d'Hocquélus rappellent que le tir des faisans est strictement interdit et que toute constatation sera déclarée à l'Office National de la Chasse avec les conséquences qui s'en suivent.



Resto du Cœur

Nous remercions les personnes ayant participé à cette collecte.

Nous vous donnons rendez-vous à l'an prochain.



Opération Brioches

Lors de cette opération nous avons collecté 1 005.69 €.

Le conseil remercie les donateurs.

Tarif Cantine

Suite à la revalorisation des prix du repas par le fournisseur, le conseil municipal en date du 5 février 2018 a décidé de modifier les tarifs.

Pour rappel tarif depuis le 1^{er} juin 2016 : 3.15 €

Nouveau tarif mis en place le 12 mars 2018 = 3.20 € le repas

Tarif et horaires Garderie

Garderie :

Ancien prix depuis le 1^{er} juin 2016 : Prix forfaitaire à la journée : 1.20 € pour le premier enfant, le deuxième = 0.80 € et 0.50€ pour les enfants suivants :

Nouveau tarif à compter de la rentrée de septembre 2018 :

1.30 € pour le premier enfant, 0.90 € pour le deuxième enfant et 0.60 € pour les enfants suivants.

Il a également été décidé la modification des horaires du Vendredi :

A compter de la rentrée de septembre :

Garderie : Lundi Mardi et Jeudi : 7 h à 9 h et de 16 h 45 à 18h 30

Vendredi : 7 h à 9 h et de 16 h 45 à 17 h 45.

Numéro d'urgence

15 : SAMU, urgences médicales

17 : intervention de police ;

18 : lutte contre l'incendie (pompiers) ;

112 : numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médical, accessible dans toute l'Union européenne

114 : réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence ;

115 : urgence sociale (SAMU social) ;

119 : urgence sociale (enfance maltraitée) ;

197 : alerte attentat - alerte enlèvement

SOS Violences Familiales 01.44.73.01.27

Sécurité

Radar pédagogique à Courcelles

L'achat d'un radar pédagogique est programmé. Il sera installé rue d'Acheux à Courcelles afin de limiter la vitesse des usagers.

Un dossier de subvention au titre des amendes de police sera transmis pour l'obtention d'une subvention de 30 %.

Eclairage rue de Chepy

Pour la suppression des « Trous Noirs », un nouveau candélabre a été installé rue de Chepy avant le panneau d'entrée du village par les Ets Gaffé de Cahon Gouy.



Remise aux normes des aires de jeux

L'ensemble des jeux ont été remis en conformité. Pour rappel un organisme de contrôle passe tous les ans et réalise une vérification de la conformité



Maintenance des poteaux incendie

Les hydrants sont contrôlés par Véolia chaque année afin de préserver leur efficacité en cas d'incendie.



Cadre de vie



Plantation d'arbres fruitiers à Aigneville et Hocquélus
En collaboration avec l'APEV de Mons Boubert

Service Sociale Scolaire et Péri-scolaire

Centre de loisirs 2018

Le centre de loisirs fonctionnera du lundi 9 au mardi 31 juillet 2018.

La direction a été confiée à Madame Aurélie Protin.

Une réunion d'information est prévue le vendredi 1^{er} juin à 18 h 30 en mairie.

Activités proposées

- Cinéma à Abbeville
- Balade en bateau à Saint Valéry sur Somme
 - Chemin de fer de la Baie de Somme
 - Poney au domaine Lieu Dieu
 - Médiatrice du livre
 - Rencontre inter centre
- Sorties en bord de Mer au Tréport
 - Activités manuelles
 - Nuitée
 - Piscine
- Spectacle et atelier de Marionnettes à Saint Valéry sur Somme
 - Découverte de la Baie de Somme
 - Escargotière du Marquenterre
 - Initiation à la musique
- Camping à Saint Quentin en Tourmont
 - Initiation à la danse
- Visite guidée du parc du Marquenterre
 - Bowling
- Sortie de fin de centre



Tarifs

<u>Enfant de la commune ou Fréquentant nos écoles</u>	Quotient de : 0 à 630 €	Quotient de : 631 à 800 €	Quotient de 801 € et plus
Tarif mensuel	75 €	80 €	85€
Tarif pour une semaine	40 €	45 €	50 €
Tarif pour deux semaines	65 €	70 €	75 €
Au-delà tarif mensuel			
<u>Enfants extérieurs</u>			
Tarif mensuel	140€	150€	160 €
Tarif pour une semaine	80 €	90 €	100 €
Tarif pour deux semaines	115 €	125 €	135 €
Au-delà tarif mensuel			

Hors aide de la CAF

Plantation de haies

à l'initiative de la Société de Chasse d'Aigneville

Dans le cadre de la lutte contre le ruissellement des eaux, la région Hauts de France a proposé à l'agence de l'eau Artois Picardie et à la Fédération des chasseurs de la Somme la plantation de haies. La Société de chasse d'Aigneville a donc commandé 17 kits de 15 pieds. Ils ont été implantés en trois endroits sur des chemins communaux avec l'accord de la commune et des exploitants riverains :

- chemin d'Eu : 120 m .

- sortie d'Aigneville direction Feuquières sur la gauche :120m et un ilot sur la droite .

La société de chasse remercie la commune pour la subvention exceptionnelle accordée et les élèves de CM1 et CM2 pour leur participation à la plantation.

Cette action a pour but de donner des abris au gibier, de favoriser l'implantation d'insectes utiles aussi bien pour la faune que pour la flore , de sensibiliser les jeunes au respect de la nature.



Chemin d'Eu : 120 mètres



Ilot route de Feuquières

Message des 2 Sociétés de chasse

Piégeage

En cette période de piégeage nous rappelons aux habitants de ne pas laisser divaguer leurs animaux de compagnie en plaine (chiens , chats) et de les tenir en laisse . La société de chasse décline toute responsabilité en cas de prise dans un piège

Depuis 2017, notre garde effectue un piégeage efficace. Cette action ne peut être que bénéfique au niveau du gibier et des poulaillers des particuliers.

Infos Pratiques

Don du sang

Feuquières en Vimeu salle Socioculturelle
de 14 h à 19 h
Les 25 juin et 22 octobre

Friville Escarbotin salle Edith Piaf
de 14 h à 19 h
Les 20 août et 18 décembre

Gamaches Salle Paul Eluard
de 14 h à 18 h
Les 4 juillet et 21 novembre.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du jeudi 2 août au 24 août, réouverture le lundi 27 août.

Divagation d'animaux

Il est interdit de laisser divaguer des animaux (chiens) dans la commune.

Aboiements répétitifs des chiens

On parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique :

L'article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Le propriétaire d'un chien perturbateur pourra se voir condamner à une amende de 450 € et à la confiscation de l'animal. Une mesure extrême qui peut, peut-être, encourager vos voisins à trouver une solution alternative et moins traumatisante. Merci de respecter cette règle.



Animaux sauvages

Des chats sauvages sont présents en nombre important sur notre commune ; il est demandé aux habitants de ne pas les nourrir afin d'éviter la prolifération.

RAPPEL

Cartes d'identité Biométrique

Depuis le 13 mars 2017, tous les usagers vont être amenés à déposer leur demande de carte d'identité auprès des mairies équipées d'un dispositif spécial et non plus dans leur commune de résidence.

Dans la Somme, seize mairies sont retenues. Les plus proches de notre commune sont : Friville Escarbotin, Gamaches et Abbeville.

Délivrance du timbre fiscal par voie électronique

A compter du 1^{er} avril 2018 et dans le contexte actuel de l'extension de l'offre dématérialisée du timbre, seuls les centres des finances publiques d'Amiens, d'Abbeville, de Péronne et Montdidier continueront la vente des timbres fiscaux papier.

Pour votre passeport votre carte nationale d'identité, votre permis bateau achetez votre timbre fiscal en ligne sur timbres.impots.gouv.fr

Simple rapide et sans avoir à vous déplacer vous achetez votre timbre fiscal électronique.

A l'issue du paiement en ligne sécurisé vous recevrez immédiatement votre timbre fiscal électronique par mail ou SMS selon votre choix

Pas besoin d'imprimante : l'impression du timbre électronique n'est pas obligatoire. Lors du dépôt de votre demande de passeport de carte d'identité ou permis bateau, il vous suffira de présenter directement à partir de votre smartphone le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou flash code reçu par mail.

La mairie est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

Pas

Le Pas : Prélèvement A la Source sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2019

Monsieur le 1^{er} adjoint et Madame la secrétaire de mairie ont suivi une formation pour la mise en place du PAS pour nos salariés.